

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DE DINEL
Du mercredi 17 juillet 2024 à 9h00**

Pour la direction :

M Thierry Decool (TD), Responsable RH de Dinél, absent
Mme Laetitia Depuille (LD), HRBP, présidente par délégation, présente
Bruno Bizeul (BB), directeur d'usine, présent

Titulaires :

Mme Céline Demarseille (CD), présente
M Lino de Martin (LdM), présent

Déléguée syndicale CFDT :

Mme Sophie Cheron (SC), présente

Médecine du travail :

Docteur Guilbert Marion, absente excusée

Inspection du travail :

Mme Séverine Hautecoeur, absente excusée

La réunion a commencé à 9:02

Documents supports : 2024_06_P&L.pdf; 2024_ETP_DINEL.pdf ; _20210723 Avenant PERO-Groupe SE.pdf ;
NCCM_accord_Valeur_du_point_2024_RouenDieppe.pdf ; Dinél_Mouv_20219_2021.pdf ; CSE_Forecast_2024_RF2.pdf ;
2024_07_17_CSE_Point_94.pdf

Sujets mensuels :

87. 2024/7/17 Validation du PV du 26 juin 2024

Validé à l'unanimité.

88. 2024/7/17 Effectif de Dinél pour juin 2024

Vu.

89. 2024/7/17 P&L juin 2024

LdM : Peut-on avoir une ligne dans ce tableau qui rappelle les objectifs et les écarts avec la situation actuelle ?

LD : nous notons la demande.

Un point quotidien est fait entre la production et la 'supply chain' ce qui permet d'affiner la demande de ressource et d'éviter les commandes qui s'intercalent dans le plan de charge. On voit ces améliorations sur le mois de juin.

Sujets RH accords :

13. 2023/12/6 Quelle sera la représentation du personnel au niveau de TMSS (Comité de groupe) ?

LD : toujours pas de retour.

14. 2023/12/6 Quels dispositifs pour remplacer les PEG, etc. =S= ?

LD : Nous allons déployer les accords TMSS France des plans de retraite obligatoire et collectif.

L'accord intéressement et participation a été signé par les représentants syndicaux Dinél.

Pour le PEE nous n'avons pas d'information.

LdM : Nous souhaitons avoir un interlocuteur de la banque concernée par ces propositions pour échanger sur la nature des produits financiers et des éventuels transferts des anciens plans d'épargne retraites.

15. 2024/1/17 Nouvel accord sur l'aménagement du temps de travail Dinél sur la base de la fusion de celui de février 2000 et décembre 2018 (voir les 2 sujets suivants).

LD : nous n'avons pas de retour pour le moment.

16. 2023/7/20 Dénonciation de l'accord de performance collective de décembre 2018

LD : voir point 15

17. 2023/7/20 Suivi de l'accord de février 2000

LD : voir point 15

78. 2024/6/19 Qu'en est-il de la participation intéressement des mois de novembre/décembre 2023 ?

LD : Elle sera établie durant le conseil d'administration de Dinél planifié en octobre 2024.

LdM : Le CSE rappelle qu'il doit assister à ce conseil d'administration.

80. 2024/6/19 D'où vient l'augmentation des prélèvements obligatoires du PERO ?

LD : Vous avez en document support _20210723 Avenant PERO-Groupe SE.pdf l'accord qui indique que Dinel avait choisi l'option 1 d'application du taux cible alors qu'en réalité l'option 2 du taux progressif est appliquée probablement votée dans les CSE précédents dont nous n'avons pas les PV.

84. 2024/6/26 Politique de déplacement TMSS et DINEL

LdM : Nous avons fait un retour sur la première proposition, quelle est la suite ?

LD : La politique de déplacement Dinel et TMSS est en suspens.

90. 2024/7/17 Information sur la correction du versement de l'intéressement.

LD : L'interlocuteur de Schneider Electric confirme qu'il y a eu un oubli d'intégration des intérêts de retard. La correction impacte les déclarations de l'URSAFF. De ce fait, notre cabinet comptable a dû refaire les bulletins de salaire pour les personnes qui ont demandé le versement sur le salaire. Le paiement sera fait par un virement bancaire spécifique au mois de juillet.

Sujets RH emplois NCCM :

91. 2024/7/17 Pourquoi le Poste Inspection d'Entrée (IE) n'est pas pourvu d'un emploi titulaire ?

LD : Céline Demarseille est en cours de formation au poste fibre et ne peut être placée sur celui de l'IE. Léa Decampeaux fait l'intérim jusqu'à ce que nous trouvions une solution interne.

48. 2024/2/14 Nous souhaitons travailler sur la pondération des évaluations de la nouvelle trame TMSS d'entretien annuel de performance.

LD : pas d'avancé.

21. 2024/1/17 Le CSE demande le détail de la cotation de tous les emplois de Dinel selon le « RÉFÉRENTIEL D'ANALYSE - MÉTHODE DE CLASSIFICATION » de la NCCM

LD : toujours pas de retour, nous revoyons les FDE actuellement qui seront propres à Dinel.

BB : Qu'en est-il des FDE du bureau d'études ?

LD : La FDE du BE sont gérées par l'Isle d'Espagnac.

LdM : Nous sommes sous contrat Dinel, nous n'avons aucun ordre de mission : comment pouvez-vous justifier légalement de cette situation ? Cela pose des problèmes d'augmentation de salaire qui doivent se faire sur la masse salariale Dinel, les STIP, etc.

LD : Je prends le point.

22. 2023/12/6 Pourquoi la cotation relative à la nouvelle classification reste identique pour des salariés alors que ces derniers accomplissent certaines tâches professionnelles appartenant à une qualification de niveau supérieure dans certains cas et qui peut également appartenir à un service différent ?

LD : voir point 21.

92. 2024/7/17 Information sur la valeur du point pour le calcul de la prime d'ancienneté.

LD : Un accord a été négocié entre l'IUMM et les organisations syndicales et signé le 7 juin 2024 (support diffusé). La valeur du point passe de 5.79€ à 5.90€

Les personnes sous les dispositions de la prime d'ancienneté de l'ancienne convention de la métallurgie Rouen-Dieppe bénéficient du complément salarial.

Sujets hygiène et sécurité :

32. 2023/11/22 Fermeture du site quotidien.

LD : En cas de panne du portail les référentes ont été formées. Une sonnette externe a été mise en place pour avertir les personnes de l'atelier.

LdM : Est-ce que les pompiers et autres services de sécurité ont été informé de la situation ?

LD : Nous avons un contrat infractions/dommages/incendies avec la société Securitas qui a la charge de prévenir les différents acteurs.

Sujets organisation du travail :

38. 2024/1/17 Formation des opératrices sur le fonctionnement et l'utilisation des produits qu'elles fabriquent.

LD : Est-ce que LdM souhaiterait animer ces sessions de formations. Ce serait 3 séances de 3H pour l'ensemble des titulaires (production et administration) ?

LdM : Bien volontiers.

LD : Pouvons-nous planifier ces sessions sur le mois de septembre.

LdM : Il faut voir cela avec mon chef d'équipe Patrice Leyx de l'Isle d'Espagnac.

82. 2024/6/19 Qu'en est-il des prises de commandes (roller) ?

BB : Le document support « CSE_Forecast_2024_RF2.pdf » montre les prévisions de ventes.

93. 2024/7/17 Pourquoi les postes laissés vacants par des départs en retraite ne sont pas remplacés par des titulaires conformément à l'accord de performance collective ?

LD : Le documents support « Dinel_Mouv_20219_2021.pdf » fait état des mouvements du personnel pour les années 2019-2021.

Les élus : Nous constatons Cdi : $7+2+4=13$; départ à la retraite RT : $2+0+2=4$; rupture conventionnelle CO: $1+1+1=3$ le solde est de 6 sur les 12 CDI qui devaient être réalisés. Il manquait donc 6 postes de titulaire.

Entre les remplacements de départ en retraite non faits hors accord de performance collective nous nous trouvons dans une situation de sous-effectif flagrant qui vous oblige à recourir à du travail intérimaire illégalement.

94. 2024/7/17 Définition de la médiation entre les protagonistes des évènements du 17/5/2024.

LD : Le document « 2024_07_17_CSE_Point_94.pdf » rappelle la définition d'une médiation. Nous avons sollicité l'IUMM pour trouver un médiateur ainsi que la médecine du travail. Il est difficile de trouver une disponibilité dans cette période de congés. Thierry Decool se propose comme médiateur vu qu'il n'est pas sur site.

Les élus : Nous ne pensons pas que la direction des ressources humaines sera perçue comme un bon médiateur car cela ne permettra pas de libérer la parole. Il faudra préalablement valider cette proposition auprès des personnes concernées.

BB : Je propose de rencontrer Khaled pour connaître sa position sur le sujet et de la pertinence de maintenir une médiation.

95. 2024/7/17 Enquête de satisfaction TMSS.

LD : Une enquête de satisfaction TMSS sera mise en place de façon anonyme et sur la base du volontariat.

96. Questions diverses

96. Pourquoi le CSE n'a pas été informé des résultats et des taux de participation et intéressement 2023 ?

LD : Je suis étonnée que vous ne soyez pas informés sachant qu'avant mon départ en vacances du 3 avril j'avais fourni la présentation à la direction et je pensais qu'elle avait été faite. Je vous la joins en document support et vous prie de nous en excuser.

Les élus : Merci pour cette franche réponse.

97. Pourquoi le CSE n'est pas informé du projet de modification du local de résinage ? Le CSE rappelle que vous devez l'informer des modifications conséquentes des outils de travail.

« Article L2312-8

I. - Le comité social et économique a pour mission d'assurer une expression collective des salariés permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail, à la formation professionnelle et aux techniques de production, notamment au regard des conséquences environnementales de ces décisions.

II. - Le comité est informé et consulté sur les questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise, notamment sur :

1° Les mesures de nature à affecter le volume ou la structure des effectifs ;

2° La modification de son organisation économique ou juridique ;

3° Les conditions d'emploi, de travail, notamment la durée du travail, et la formation professionnelle ;

4° L'introduction de nouvelles technologies, tout aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail ;

5° Les mesures prises en vue de faciliter la mise, la remise ou le maintien au travail des accidentés du travail, des invalides de guerre, des invalides civils, des personnes atteintes de maladies chroniques évolutives et des travailleurs handicapés, notamment sur l'aménagement des postes de travail.

III. - Le comité est informé et consulté sur les conséquences environnementales des mesures mentionnées au II du présent article.

IV. - Le comité social et économique mis en place dans les entreprises d'au moins cinquante salariés exerce également les attributions prévues à la section 2. »

BB : Nous veillerons à informer le CSE des prochains projets. Les projets en cours sont le déploiement d'imprimantes. Nous avons deux Kaizen pilotés par des alternants : le réaménagement du local colle et sur la ligne Métro. Nous vous ferons une présentation de l'ensemble des projets lors du prochain CSE.

98. Nous avons reçu une demande de démission de Mme Cofflard Mélanie à laquelle nous avons répondu favorablement. Elle sortira de nos effectifs le 7 août au soir.

Les élus : Cela va renforcer la problématique du manque d'effectif évoqué au point 93. Quelle suite allez-vous donner ?

LD : Nous allons de nouveau remonter ces besoins à la direction de TMSS France.

99. Nous avons validé le recrutement sur le poste de gestionnaire de flux 'supply chain'. Laetitia Levasseur intégrera ce service le 1er août 2024 en CDD de 6 mois.

Les élus : Pourquoi ce poste n'est pas pourvu d'un CDI ? N'y a-t-il pas le risque de perdre à terme du personnel formé ?

LD : Nous avons effectivement demandé un CDI à TMSS France qui nous a été refusé au profit d'un CDD.

100. Vu la planification des congés, il y aura un PV de carence pour la réunion CSE du mois d'août.

101. Le 7 août Sick (Diana Urbano et Steven Haffa) nous rendra visite, accompagnés pour TMSS de Huan Zhang et François Claudel.

LdM : Quels seront les sujets abordés.

BB : Les affaires à développer, les prévisions de commandes, les augmentations de prix, une mise au point sur Seven, la feuille de route, les « Instruction Sheet numériques », les tendances du marché.

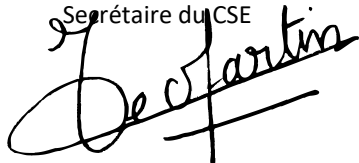
Les élus : aura-t-on un retour ?

BB : Oui.

La séance est levée à 12:11.

Lino de Martin

Secrétaire du CSE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lino de Martin', written over a horizontal line.